



JOURNEES D'ETUDE SUR LE RECOLEMENT DECENNAL DANS LES MUSEES NATIONAUX, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 24-25 NOVEMBRE 2011



Mise en ligne : mars 2012

Le récolement décennal : pièges, écueils et aléas

Isabelle PEBAY-CLOTTE, conservateur en chef du patrimoine au musée national du château de Pau

Le récolement décennal est une opération complexe et l'on peut affirmer sans grand risque de se tromper que chaque établissement muséal se trouve confronté à de multiples interrogations et difficultés dans son accomplissement. Le musée national du château de Pau n'échappe pas à la règle : si le récolement décennal n'y est pas très avancé à la date des journées d'étude, c'est certainement parce que n'ont pu - ou su - être évités un certain nombre des « pièges, écueils et aléas » qui composent le titre de cette intervention. Il eût été certes bien plus gratifiant de pouvoir démontrer une exemplarité dans l'avancement de ces travaux. Au moins peut-on essayer d'analyser les causes de ce retard et des erreurs commises, et de partager la façon de les réparer voire de les dépasser.

En préalable, quelques données rapides sur les collections du musée national du château de Pau, qui permettront d'établir une échelle des opérations. Cet établissement est un musée-château et de par son histoire, ses collections sont forcément très variées : du château remeublé et redécoré au XIXe siècle, reste un ensemble important, mais a priori relativement clos, de mobilier et objets d'art. Ces œuvres sont d'intérêt très inégal, du chef d'œuvre de la tapisserie au mobilier de suite, objets de toilette etc... Lorsque le musée a été créé au début du XXe siècle, s'est constituée progressivement une collection presque aussi importante numériquement autour de l'histoire et de l'image d'Henri IV. Elle couvre là-encore bien des domaines, peinture, sculpture, objets d'art, œuvres graphiques en grand nombre. L'ensemble des collections a pu être estimé à environ 11 500 œuvres, à partir des inscriptions sur les inventaires du musée, complétées par des estimations menées dans les différentes salles et réserves. Il s'agit donc d'une collection, qui sauf erreur d'estimation numérique grossière toujours possible, est relativement abordable (nous sommes loin des quelque 6 millions d'objets du musée national de la Préhistoire !).

Par ailleurs, l'établissement dispose d'une suite continue d'inventaires depuis 1893-1896, date à laquelle un inventaire complet des collections a été rédigé pour remplacer celui qui avait été dressé sous le Second Empire. Cette suite s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui et est complète, à défaut d'être toujours absolument fiable, surtout pour les plus anciennes inscriptions.

Une collection « à taille humaine », des inventaires complets, ces deux points constituent plutôt des atouts dans les opérations de récolement, aussi d'où vient le retard accumulé en la matière ? C'est là qu'interviennent les fameux « pièges, écueils et aléas »...

D'aléas...

Laissons de côté les problèmes purement « techniques » qui se posent à tout récoleur - lots, œuvres sans numéros ou doubles numérotations... - et qui seront débattus au cours de ces journées, pour parler d'abord des aléas du récolement. Ces aléas sont inhérents au fonctionnement même d'un établissement muséal et pour cette raison ne seront eux-mêmes évoqués que succinctement : si le récolement décennal est une « ardente obligation », force est de constater que sa mise en œuvre est souvent entravée par de multiples obstacles que l'on peut qualifier d'autant de « manques » : en premier lieu, un manque de continuité dans les opérations, qui amène une fragmentation du travail, ce manque étant lui-même la conséquence du manque de disponibilité des personnels qui y sont impliqués. Rappelons simplement qu'au musée national du château de Pau, il n'y a pas de personnel en charge à temps complet des opérations de récolement. Les équipes scientifiques et de documentation (elles-mêmes en nombre réduit), comme l'équipe technique associée à ces opérations, sont en permanence sollicitées par d'autres tâches. Cela a été particulièrement sensible en 2009 et 2010 - année de commémoration de l'assassinat d'Henri IV -, où ont été préparées puis présentées pas moins de trois expositions, organisés un colloque international rassemblant une trentaine d'intervenants et une multitude de manifestations (spectacles, concerts, etc.).

On peut aussi pointer un manque de place - en particulier dans les réserves souvent très encombrées - et un manque de disponibilité des locaux, avec des salles ouvertes au public 362 jours sur 365. Inutile d'insister davantage sur ces points. S'il ne s'agit pas de se chercher des excuses pour le retard pris dans le domaine des récolements, il n'empêche que cette réalité existe et ne saurait être entièrement passée sous silence.

...en pièges et écueils

Venons-en plutôt aux questions de méthode. Au musée national du château de Pau, le Plan de Récolement Décennal (PRD) a été validé au printemps 2008. Autant dire que le récolement décennal devenait de fait un récolement sur six ans... A ce retard de départ, dû à une fausse impression « d'avoir le temps » (dix ans cela semblait alors si long !!!), s'est certainement ajoutée une erreur de conception : le PRD était d'une ambition excessive et portait en germe le premier piège qui menace tout récoleur.

Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier de la tentation du TOUT : faire du temps du récolement - cette opération de vérification des collections, de la présence effective des œuvres, de leur état de conservation, de leur marquage etc. -, un temps qui serait plus du domaine de l'étude ou du catalogage scientifique. Evidemment, pouvoir s'attarder sur un objet, sur une œuvre pour tout découvrir sur elle est une envie de tous les instants, mais il faut s'astreindre à déterminer la bonne limite du récolement, sous peine de se noyer dans quantité de recherches, certes passionnantes, mais extrêmement chronophages.

Autre tentation du TOUT, celle de coupler le récolement à une réorganisation complète des lieux où sont conservées les collections. Mis à part le cas d'espaces inaccessibles, si le récolement doit être l'occasion de nettoyer, d'améliorer des conditions de présentation ou de conservation, il est sans doute raisonnable - en tout cas dans le temps restreint qui reste pour achever cette mission -, de se limiter à collecter informations et chiffrages qui permettront de réaliser ultérieurement des réorganisations d'envergure.

A cette tentation du TOUT répond le piège de l'inachèvement ou le risque du RIEN. C'est là un écueil fort périlleux : celui d'en rester à un stade des opérations où les œuvres ont été vues, des vérifications menées dans l'inventaire, éventuellement des opérations matérielles effectuées - reconditionnements, dépoussiérage etc -, des fichiers réalisés ... mais les procès-verbaux non faits. Ce qui fait apparaître le taux de récolement de l'établissement comme égal à zéro, alors même que du travail a été accompli, des centaines, voire des milliers d'œuvres vues...

A cela, on peut avancer deux explications principales. La première procède d'un aspect purement pratique. Lorsque les opérations de récolement sur place sont achevées, l'on a à sa disposition un instrument très utile de repérage des œuvres. La tentation est grande de passer alors à un autre ensemble afin de pouvoir mettre en place le même outil. Par contre, le récolement proprement-dit est inachevé : il reste quelques vérifications à faire, quelques décisions à prendre... et l'on n'établit pas le PV qui mettrait fin à l'opération et lui donnerait toute sa visibilité. Deux exemples illustreront ce propos. La collection d'estampes du musée national est considérable puisqu'elle compte plus de 5300 œuvres. Il a récemment été réalisé un relevé sur tableur de tous leurs numéros d'inventaire ainsi que leur localisation. Avec cet outil, il est donc on ne peut plus simple de retrouver rapidement dans quelle boîte se trouve telle ou telle estampe. Autre exemple, la collection des monnaies et jetons (environ 240 numéros) : elle a été intégralement numérisée et un fichier succinct a été établi. Là encore, il s'agit d'un outil pratique, d'utilisation simple et rapide, auquel on peut se référer en tant que de besoin.

La seconde cause pourrait être qualifiée de hantise de l'objet non-vu. On hésite forcément à consigner un objet comme définitivement disparu : en effet, comment être certain avant d'avoir passé en revue toutes les salles de tout le musée que des œuvres apparemment disparues ne vont pas faire leur réapparition ? Plusieurs photographies anciennes appartenant aux collections du musée national n'ont-elles pas ainsi été retrouvées incidemment dans des dossiers d'œuvres, mêlées aux photographies

documentaires ? Dans ces conditions, il est tentant d'attendre, de poursuivre les recherches... au point de ne jamais les terminer.

Or, lorsque l'on a laissé trop de temps s'écouler entre le début d'une campagne de récolement et la rédaction du procès-verbal final, il est plus que fréquent que les œuvres récolées aient bougé de place (rappelons seulement que le château de Pau est en travaux depuis une quinzaine d'années, avec tout ce que cela suppose de déplacements d'œuvres) ; quand les collections sont ouvertes, il est fort à parier (et à souhaiter) qu'elles se soient accrues. Un musée n'est pas une grande nef immobile sur l'océan du récolement et l'on ne peut tout figer pendant le temps de ces opérations. Alors, on reprend, on rajoute... avec parfois l'impression d'un travail sans fin ! Ajoutons que ces pièges sont d'autant plus difficiles à éviter que le récolement est mené seul. Car récoler seul, c'est être confronté à une série de questionnements et de doutes qui peuvent s'avérer paralysants.

Reprendre le bon cap, en s'appuyant sur...

Pour terminer sur une note plus optimiste, abordons les perspectives en matière de récolement au musée national du château de Pau pour les deux années et demi qui viennent : comme le temps est compté, il est nécessaire d'aller vite, à l'essentiel et de façon plus rigoureuse. C'est donc une approche très pragmatique qui a été adoptée.

... un volet opérationnel renforcé

Le premier point est une révision du Plan de récolement décennal dont les objectifs n'ont pas été tenus pour les raisons évoquées précédemment. Le volet opérationnel a très certainement été sous-estimé en 2008. Il est cette fois placé au premier plan, avec d'une part la création de petites équipes de récoleurs, constituées de deux à trois personnes, sous l'autorité d'un récoleur-référent, et d'autre part une programmation des campagnes établie en concertation avec tous les récoleurs. Des réunions régulières de ces équipes sont prévues pour éviter blocages et interrogations sans fin et permettre une mise en commun et une validation des solutions proposées.

Par ailleurs, les opérations de récolement par grands domaine sont abandonnées au profit d'un récolement par salle. La première option, intellectuellement séduisante, avait été privilégiée en 2008. Elle s'est avérée en pratique très chronophage et source d'erreurs, avec ses recherches incessantes dans les inventaires, ses retours dans les mêmes salles, ses nécessaires croisements de données récolées dans les différentes salles récolées etc. Par contre, diverses campagnes de récolement par type de collections menées au cours des dernières années sur les collections graphiques et numismatiques seront rapidement clôturées, ce qui devrait permettre de mettre au crédit de notre établissement le récolement de plusieurs centaines d'œuvres d'ici la fin du mois de janvier 2012.

... un périmètre de récolement révisé

Le deuxième point concerne le périmètre même du récolement.

- Avec une révision de la notion des œuvres entrant dans le récolement : c'est en particulier le cas de la bibliothèque ancienne, évaluée à 3000 ouvrages, mais dont seulement environ 150 sont formellement inscrits dans l'inventaire administratif des collections du musée national. Dans ce PRD révisé, seuls les 150 ouvrages inscrits seront récolés. Après 2014, les autres livres anciens et précieux devront être examinés un par un, pour une éventuelle inscription dans l'inventaire à titre rétrospectif.

- Une autre question s'est posée, spécifique aux anciens palais nationaux : celle des œuvres inscrites dans l'inventaire dit B du palais national ou « inventaire des appartements de fonction et du matériel » commencé en 1893 et achevé en 1896, parallèlement à l'inventaire A, dit des collections. Cet inventaire B du château de Pau a été considéré, dès les années qui ont suivi son établissement, comme un inventaire « matériel ». Il a d'ailleurs été utilisé comme tel jusqu'en 1996 ! Il regorge donc d'objets divers, sommiers et matelas, carpettes, photocopieurs... mais on y trouve aussi du mobilier de grande valeur ou des objets de toilette en porcelaine de Sèvres. Dans un premier temps, considérant que ces objets avaient changé de statut entre leur inscription dans l'inventaire B et la date de leur récolement, la décision avait été prise de faire entrer un certain nombre de ces pièces à titre rétrospectif dans les collections, à partir de leur récolement dans les différents espaces du musée. Cette décision paraissait justifiée par le fait que cette pratique avait déjà été initiée par nos prédécesseurs : c'est ainsi que des lots de cadres anciens acquis dans les années 1950-1960 et initialement inscrits dans l'inventaire B en avaient été sortis pour être inscrits dans l'inventaire administratif du musée. Cette opération devait impliquer des travaux post-récolement importants d'inscription dans les inventaires et de marquage, mais présentait l'avantage de reporter, si nécessaire, au moins une partie de ces opérations à l'après 12 juin 2014. Il s'est avéré que cette interprétation était erronée et contrairement à ce qui avait été envisagé dans un premier temps, les objets portés à l'inventaire dit B du palais national doivent bien être inclus dans les opérations de récolement.

Cette prise en compte entraîne plusieurs difficultés pour le récolement.

- Le musée se trouve confronté à une double numérotation parallèle pour les objets inventoriés entre 1893 et 1896, même si, pour ceux inscrits sur l'inventaire A, cette numérotation est généralement suivie de la lettre C, ce qui devrait permettre de distinguer les deux séries dans la plupart des cas.

- Autre point délicat : comme l'inventaire B du château de Pau a été presque immédiatement considéré comme un inventaire matériel ; comme par ailleurs, le palais de Pau n'est devenu musée national qu'à la fin des années 1920, nombre d'objets d'usage courant (matelas, seaux etc) qui y ont été inscrits ont été détruits ou ont disparu au fil du temps, sans forcément que ces destructions ou dis-

paritions aient été systématiquement notées. Pour les objets d'usage courant ainsi disparus, il est proposé de les consigner sur une liste distincte de celle des objets non vus/disparus inscrits sur l'inventaire A des collections et inventaires administratifs successifs.

Cette révision du périmètre des opérations de récolement ne devrait pas modifier de façon fondamentale l'estimation initiale du nombre d'œuvres à récoler, elle permet toutefois de l'effectuer sur des bases plus fiables.

... des outils pratiques

Le dernier point et non le moindre, c'est que tout de même, au cours de ces années, des outils ont été expérimentés et mis au point :

- La série des inventaires des collections a été intégralement numérisée en interne en 2009. Cette numérisation a été complétée en 2011 pour les nouvelles acquisitions et l'inventaire B. Cela représente plusieurs milliers de pages et permet de faire facilement des consultations et des vérifications, y compris dans les réserves ou les salles. D'autant plus qu'une indexation de base a été réalisée et permet d'aller directement à la vue correspondant à tel ou tel numéro d'inventaire. Une copie numérique est destinée à la seule consultation et ne peut être modifiée. Une autre copie numérique est destinée à être travaillée en partage entre les récoleurs : on en extrait sous logiciel Paint l'inscription concernant l'œuvre récolée, extrait que l'on colle tout simplement sur la fiche de récolement correspondante. Sur cette copie numérique de travail, un blanc apparaît donc là où se trouvait l'inscription d'une œuvre effectivement récolée. Si tout se passe bien, en 2014, les œuvres inscrites à l'inventaire et non vues au cours du récolement devraient littéralement nous « sauter aux yeux ».

- La fiche de récolement type est adaptée à chaque campagne, et a été simplifiée. On y insère directement la photographie numérique prise sur place.

- Un fichier récapitulatif des œuvres vues/non vues lors de chaque campagne de récolement a été conçu sous calc, afin de permettre l'établissement des données statistiques demandées lors de la rédaction du PV final par campagne. Un code couleur facilite la visualisation des problèmes rencontrés. Un hyperlien relie la fiche de récolement à sa mention dans le fichier récapitulatif et permet une consultation immédiate. La saisie systématique des récolements sous le logiciel de gestion de collections n'a été retenue que pour le récolement des 5300 estampes, effectué par une secrétaire de documentation qui a une parfaite maîtrise de cet outil et y a déjà entré plus de 2000 estampes. Le module récolement permet de compléter les fiches documentaires ainsi saisies.

- Une nouvelle méthode a été validée :

- Récolement par espace, sur place en partant des œuvres, saisie directe de la fiche de récolement sur ordinateur portable, prise de vue documentaire de l'œuvre.

- Au retour de cette opération sur place, saisie des principaux éléments sur un fichier récapitulatif calc.

Donc si, pour filer la métaphore maritime qu'évoque le terme d'écueils, le musée national du château de Pau n'est pas encore arrivé au terme du voyage au long cours que constitue le récolement décennal, au moins la méthode qui a été dégagée en prenant en compte les erreurs passées, semble-t-elle tenir le cap et a permis de développer au sein de l'établissement et des équipes une synergie qui devrait mener cette opération à bon port.